

Avis de constitution

SOCIETE « MISTER TONER SARL » en abrégé « MTR »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI  
AKLOMIABLA, Lot 5390, Ilot 223

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 21/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MISTER TONER SARL » en abrégé

« MTR »

Objet: L'achat, la vente, le négoce et la représentation de matériel bureautique et informatique ; La conception et le développement de logiciel de gestion de flottes bureautique sous normes ISO, L'import – export de matériel et consommable informatique, Le commerce en général et la prestation..Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI  
AKLOMIABLA, Lot 5390, Ilot 223

Dirigeant(s) M SAID MAHDI CHADLI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06190 du 25/02/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°37176/GTCA/RC/2024 du 25/02/2025

